



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des anciens combattants

ACVA • NUMÉRO 087 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 22 mai 2018

Président

M. Neil Ellis

Comité permanent des anciens combattants

Le mardi 22 mai 2018

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. Neil Ellis (Baie de Quinte, Lib.)): J'ai quelques points d'ordre administratif.

La réunion sur le Budget principal des dépenses avec le ministre a malheureusement été reportée au 7 juin.

Notre rapport sur les obstacles à la transition sera déposé le 23 mai.

Nous en sommes à la deuxième réunion de notre étude des besoins et des enjeux propres aux vétérans autochtones. Les témoins sont les mêmes que ceux qui étaient censés venir le 10 mai. Je vous remercie de votre patience et de votre temps. Merci d'avoir accepté cette nouvelle convocation. C'est une période spéciale compte tenu des célébrations de la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones au sein des Forces armées canadiennes.

Dans un premier temps, nous aimerions souhaiter la bienvenue à Robert Thibeau, président de Aboriginal Veterans Autochtones, un organisme incorporé à l'échelle nationale qui représente les intérêts des anciens combattants autochtones canadiens et des militaires en service d'origine autochtone. M. Thibeau prendra également le temps de nous renseigner sur notre déplacement, qui aura lieu du 27 mai au 1^{er} juin.

Nous accueillons aussi Robert Bertrand, le chef national, qui est présent par soutien moral. Il est un ancien député. Je vous remercie d'être venu aujourd'hui.

Je vous souhaite la bienvenue à tous les deux.

Monsieur Thibeau, nous allons commencer par votre déclaration d'ouverture. Vous avez 10 minutes.

M. Robert Thibeau (président, Aboriginal Veterans Autochtones): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour. Je tiens à souligner que nous nous réunissons aujourd'hui sur le territoire algonquin, qui n'a jamais été ni cédé ni abandonné. Je remercie encore une fois la nation algonquine de nous donner le privilège de nous réunir ici pour parler plus particulièrement de nos anciens combattants autochtones, tout en reconnaissant l'ensemble des anciens combattants et des membres des forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada.

Permettez-moi d'abord de remercier sincèrement votre comité d'avoir annoncé qu'il visiterait certaines de nos collectivités autochtones dans une grande partie du Canada pour acquérir des connaissances et des renseignements sur nos remarquables anciens combattants autochtones. C'est la première fois que le gouvernement du Canada cherche à obtenir de l'information directement auprès de nos anciens combattants, et nous espérons que la visite lui permettra de mieux comprendre les nombreux problèmes que rencontrent nos anciens combattants et nos collectivités.

Aboriginal Veterans Autochtones, ou AVA, aurait souhaité que le Comité visite plus de collectivités de toutes les régions du Canada — le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest —, mais je reconnais également que c'est un excellent point de départ. On vient de m'informer que vous comptez visiter le Nord du Canada plus tard cette année, ce qui sera selon moi un de vos plus grands défis. Encore une fois, *meegwetch*.

En tant que président d'AVA, je comparais à nouveau pour représenter les anciens combattants autochtones de mon organisation et ceux du Congrès des peuples autochtones et de l'Assemblée des Premières Nations, au moyen d'un protocole d'entente. Je pense que cette présentation est fort importante puisqu'elle touche directement les anciens combattants autochtones.

L'histoire révèle que depuis la guerre de 1812, qui a eu lieu bien avant que le Canada ne devienne un pays, le soutien des Autochtones a été essentiel au fait que le Canada réussisse ultimement à devenir une nation. Si l'issue de ce conflit particulier avait favorisé les États-Unis, la géographie du Canada serait assurément différente. Étant donné le soutien des Autochtones, pourquoi y a-t-il eu un écart entre ces alliés et le reste du pays?

Après la Confédération, la Couronne était déterminée à assimiler les Autochtones du Canada pour en faire une société plus eurocentrique, délaissant les normes et les pratiques spirituelles et culturelles. Même lorsque les traités ont été adoptés, ces efforts ont continué. Par définition, les traités sont des accords entre nations souveraines. Qu'est-il arrivé? Des réserves sous le contrôle du gouvernement ont été créées en vertu de la Loi sur les Indiens. Des pensionnats indiens ont vu le jour pour assimiler nos enfants et nos jeunes, interdire la spiritualité autochtone et la remplacer par des idéaux chrétiens. Cela comprend l'interdiction de toutes les pratiques culturelles de nos peuples.

Qu'est-ce que cela a à voir avec nos anciens combattants? Au début des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée, des combattants autochtones se sont enrôlés afin de se battre pour la Couronne. En pourcentage, le nombre d'Autochtones qui se sont inscrits et qui ont combattu était supérieur à celui de tout autre groupe démographique canadien. La raison de leur enrôlement pouvait être aussi simple que d'avoir trois repas par jour, une paire de bottes ou un lit pour dormir. J'ai tendance à penser que les Autochtones souhaitaient principalement prouver une fois de plus leur ténacité au Canada. Ils espéraient que, grâce à leur service, les choses changeraient et s'amélioreraient chez eux. En d'autres termes, ils s'enrôlaient en échange que le pays reconnaisse leurs droits et les respecte en tant que citoyens égaux.

J'ai eu l'honneur d'être présent lors des commémorations du 75^e anniversaire de la campagne d'Italie et du raid sur Dieppe. À cette occasion, j'ai discuté avec des anciens combattants qui ont connu des anciens combattants autochtones dans leur unité, dont certains sont enterrés sur ces terres étrangères, et d'autres sont rentrés au pays après la fin des combats. À Dieppe, lors d'une cérémonie de l'aube, j'ai été témoin de l'émotion que suscite ce terrible raid et les pertes de vie absurdes qui ont eu lieu sur cette plage. À cet endroit, qu'on sache qu'il y avait un grand nombre d'anciens combattants métis et des Premières Nations, surtout dans le South Saskatchewan Regiment. Ils ont été très nombreux à être tués, alors que d'autres ont été détenus dans des camps de prisonniers de guerre jusqu'à la fin des hostilités.

• (1110)

Revenons à mes commentaires précédents concernant les pensionnats. Qu'en est-il des soldats autochtones qui combattent à l'étranger? Qu'en est-il du soldat qui se bat en Italie, alors qu'au pays, le directeur du pensionnat se présente chez lui accompagné de la police et emmène son fils de cinq ans loin de sa femme, un petit garçon qui aboutira au pensionnat? Pensez à vous et à vos propres enfants. Que feriez-vous? Vers qui vous tourneriez-vous? Dans le cas de cette jeune femme, elle n'avait personne à qui s'adresser; c'était la loi.

De plus, à leur retour à la fin des deux guerres, les anciens combattants non autochtones se sont vu offrir des concessions de terres, des prêts à taux réduit et d'autres avantages, sans parler de toutes les prestations que le ministère des Anciens Combattants avait prévues à l'époque. Le gouvernement du Canada a encore une fois profité de l'occasion pour priver de leurs droits les anciens combattants autochtones qui revenaient de la guerre.

Il convient également de noter qu'Affaires indiennes considérait que les anciens combattants autochtones relevaient de sa compétence plutôt que de celle d'Anciens Combattants Canada, et qu'il leur offrait peu ou pas d'avantages. Je peux seulement dire que si vous vérifiez, vous constaterez que nos guerriers étaient égaux au combat, mais discriminés au pays. Cette attitude a prévalu pendant de nombreuses années, et elle existe toujours aujourd'hui, malgré la couverture médiatique récente. Vous verrez dans mes notes certaines des choses récentes que j'ai mentionnées.

Nos anciens combattants autochtones n'ont pas l'intention d'être isolés; au contraire, nous sommes fiers de servir le Canada aux côtés de tous les anciens combattants canadiens. Avec eux, nous sommes unis.

Lors de comparutions précédentes devant le Comité, j'ai défendu nos collectivités rurales et isolées en ce qui a trait aux anciens combattants, et réclamé l'établissement de mécanismes solides pour communiquer avec eux des avantages et prestations auxquels ils devraient avoir droit. La technologie dont bénéficient les Canadiens ordinaires n'est pas nécessairement la norme dans les collectivités éloignées. Depuis ma dernière comparution il y a plus d'un an, peu d'efforts ont été déployés pour régler le problème des anciens combattants qui vivent dans des régions éloignées.

Je prends note que vous allez chercher à savoir ce que les collectivités offrent dans le cadre du processus de transition. Vous devez comprendre que, dans le cas des Premières Nations, les budgets consacrés aux soins de santé dans les réserves sont limités, et qu'on ne peut s'attendre à ce qu'elles ajoutent des soins pour nos anciens combattants sans une aide directe et positive du gouvernement du Canada, et plus particulièrement d'Anciens Combattants. Je peux aussi dire que les mêmes problèmes se présentent dans les

petites collectivités où résident des anciens combattants autochtones. Vous en visiterez une lors de votre voyage.

Les services offerts atteignent-ils réellement les collectivités éloignées? C'est une question à laquelle il n'est pas facile de répondre. Je suis très préoccupé par certains des excellents programmes mis en place récemment par Anciens Combattants Canada, comme l'allocation d'études et l'indemnité pour aidants. Ce qui m'inquiète, c'est que la communication de ces prestations aux régions éloignées et l'offre de ces incitatifs pourraient très bien ne pas suffire.

Le Soutien social aux victimes de stress opérationnel, ou SSVSO, est une organisation exceptionnelle qui a fait un travail remarquable. Cependant, est-elle en mesure de faire de la sensibilisation auprès de nos anciens combattants autochtones qui souffrent de problèmes mentaux? Y a-t-il un moyen de fournir des services de santé mentale de proximité aux collectivités rurales trop éloignées pour voir quelqu'un en personne, y compris le SSVSO? Quels mécanismes peuvent être mis en place par Anciens Combattants Canada, en collaboration avec des professionnels de la santé, à l'intention des anciens combattants?

Autrement dit, la prise en charge des anciens combattants ayant des droits ne devrait pas devenir un fardeau financier pour une collectivité, qui doit alors piger dans l'argent reçu pour la santé de la communauté. Anciens Combattants Canada doit offrir le même soutien qu'aux autres anciens combattants, et assumer les coûts afférents.

J'ai remarqué, dans votre programme de voyage, que vous vouliez connaître des problèmes que rencontrent les anciens combattants des trois groupes autochtones du Canada.

• (1115)

Le problème pour certains anciens combattants des Premières Nations, c'est qu'ils n'ont peut-être pas fait leur service militaire avec le Canada, mais plutôt avec l'armée américaine, c'est-à-dire avec une force alliée. Même si je comprends et suis conscient que le ministère américain des anciens combattants, ou DVA, est responsable de leurs prestations, il semble y avoir une incohérence quant à l'accès de ces anciens combattants aux avantages auxquels ils ont droit dans le régime hospitalier du DVA.

Il y a quatre ans, le chef Percy Joe de la bande indienne de Shackan, une réserve éloignée près de Merritt, en Colombie-Britannique, m'a dit que les anciens combattants devaient payer de leur poche les frais de transport de leur collectivité jusqu'à la frontière, après quoi ils seraient couverts. À l'époque, j'avais demandé s'il était possible de conclure une entente entre le DVA et ACC pour régler le problème des déplacements, autrement dit si ACC pouvait payer le transport et se faire rembourser par DVA au moyen de pourparlers transfrontaliers.

En ce qui concerne les anciens combattants inuits, y compris ceux des Canadian rangers, les déplacements jusqu'aux collectivités nordiques éloignées ne sont pas inclus dans votre programme initial. Je sais que la prochaine étape de votre voyage comprendra des collectivités inuites du Nord. Ce sera extrêmement important, car nous savons que les taux de suicide les plus élevés au Canada se trouvent parmi nos peuples autochtones, ce qui est d'autant plus vrai dans les collectivités inuites. ACC et le MDN ont fait l'annonce d'une stratégie de prévention du suicide. J'espère qu'elle comprendra également un échange avec les travailleurs sociaux autochtones dans le but de réduire le nombre de suicides, qu'il s'agisse d'anciens combattants ou non.

Pour ce qui est des anciens combattants de la GRC qui reçoivent des prestations et des indemnités d'ACC, mon neveu, un Indien inscrit de la Première Nation d'Oromocto, affirme n'avoir eu aucun problème ni avec le ministère ni avec qui que ce soit au sein de ce ministère.

Permettez-moi encore une fois de vous offrir ces mots: une communication efficace est la pierre angulaire de la réussite. Si vous arrivez à communiquer votre message à tout le monde et qu'il est compris, vous aurez alors franchi l'étape la plus importante dans la prestation de soins aux anciens combattants.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité et autres anciens combattants, je vous dis cordialement merci, *meegwetch, marsi, thank you, qujannamiik*.

● (1120)

Le président: Nous allons d'abord céder la parole six minutes à M. McColeman.

M. Phil McColeman (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le président, je tiens tout d'abord à vous souhaiter bon retour à la présidence. Il est bon de vous revoir ici en bonne santé, Neil. Vous nous avez certainement manqué.

Le président: Permettez-moi de faire une remarque et de vous remercier de m'avoir remplacé. J'ai entendu dire que vous avez tous les deux fait du bon travail.

M. Phil McColeman: Eh bien, je suis ravi de vous revoir.

Merci de votre témoignage, monsieur Thibeau. Tout d'abord, j'aimerais un peu mieux comprendre le contexte de votre groupe. Combien de personnes en sont membres? Considérez-vous qu'il s'agit d'une association? Existe-t-il un mécanisme officiel d'adhésion? Pouvez-vous me donner un aperçu général des Autochtones?

M. Robert Thibeau: L'AVA est issue de l'Association nationale des anciens combattants autochtones, ou ANACA, aujourd'hui disparue. Il y avait deux groupes au départ; le tapis a toutefois été arraché de sous les pieds de l'ANACA. À l'époque, je venais d'être élu vice-président de cette association, pour constater que quelqu'un avait fait un coup vite et nous l'avait enlevée. Au lieu de nous battre, nous avons créé une organisation nationale qui avait un lien avec le français aussi, Aboriginal Veterans Autochtones. La majorité des membres de l'ANACA nous ont suivis. Les autres ont soit été déçus par ce qui s'était passé, soit suivi leur propre voie.

Notre énoncé de mission indique que nous nous occupons de la défense des droits, du souvenir et des services communautaires. C'est notre travail; c'est notre rôle. J'ai un directeur dans chaque province du Canada. Il n'y a encore rien dans les territoires, mais le travail est en cours. Je suis capable de le faire, étant donné que quelques-uns de nos Métis ont récemment pris leur retraite.

Nous sommes une organisation nationale. Nous sommes très près de 200 membres. Nous siégeons et nous occupons... Je fais partie du groupe consultatif sur la santé mentale, j'ai un membre qui siège au comité sur les familles d'Anciens Combattants, et un autre qui s'occupe des politiques.

M. Phil McColeman: Quelle est la composition des 200 membres? S'agit-il de véritables anciens combattants ou de défenseurs des intérêts des anciens combattants?

M. Robert Thibeau: Non, pour être membre d'AVA, il faut être un ancien combattant. Puisque la GRC en fait désormais partie, nous avons inclus ses anciens combattants aussi. Ils doivent être autochtones.

M. Phil McColeman: D'accord, excellent.

Selon votre groupe, les anciens combattants autochtones sont-ils généralement satisfaits d'ACC en ce moment?

M. Robert Thibeau: Ce que j'ai dit, c'est que j'ai siégé à ces conseils pendant plus de quatre ans. C'est très frustrant. Comme vous devez probablement être frustré de ce que vous entendez ici à écouter certaines choses, je deviens moi aussi frustré puisque je fais partie des 90 % des anciens combattants au Canada qui sont assez satisfaits du travail du ministère des Anciens Combattants et des avantages qui en découlent. À près de 64 ans, je peux retourner à l'université pour quatre ans avec 80 000 \$ en poche puisque je suis couvert, compte tenu de l'allocation pour aidants et de tout ce qui s'est passé. Ce sont des choses positives.

Je m'assure que nos anciens combattants connaissent tous les changements qui ont été apportés et toutes les choses positives. Ils me parlent des aspects négatifs. Ils me font part de leurs commentaires, et je vais en tenir compte de façon à... Je n'ai aucun parti pris, et je ne vais pas en avoir, parce que je pense que c'est inacceptable. Je suis d'avis que votre comité est un groupe juste, car vous travaillez tous ensemble. En tant que militaire, je deviens très frustré.

Au fait, ma femme est elle aussi une ancienne combattante depuis 30 ans. Elle n'est pas autochtone, mais c'est une ancienne combattante. Elle a fait un tour au Rwanda pendant le déploiement de l'hôpital là-bas. Elle a travaillé à l'installation associée au rôle 3 à l'aérodrome de Kandahar au plus fort de toutes les pertes que le Canada a subies, et elle a extrêmement bien travaillé. Est-elle soignée? Tout ce dont elle avait besoin de la part d'ACC, elle l'a eu. Non, elle ne souffre pas d'état de stress post-traumatique. J'ignore ce qu'il y a dans le sang des Terre-Neuviens.

Je peux vous dire qu'en ce qui a trait aux Autochtones, nous écoutons ce que les anciens combattants ont à dire. Nous fournissons de l'information. C'est notre rôle de défense des intérêts. Je veux prendre l'information... Je siége à divers comités, j'offre diverses choses, puis j'informe ma direction de certains des sujets dont nous avons parlé. Par exemple, dans le groupe sur la santé mentale, quand il est question de choses particulières au sein du groupe, j'en présente les points saillants que je sois d'accord ou non. Je reçois ensuite des commentaires aussi. Nous nous tenons au courant; nous continuons à travailler avec...

● (1125)

M. Phil McColeman: Vous réunissez-vous parfois à l'échelle nationale? Avez-vous déjà organisé une conférence nationale quelconque?

M. Robert Thibeau: Nous n'avons pas eu de conférence nationale puisque nous n'avons pas de financement, et mes contacts se font par Internet.

Le président: Merci, monsieur Thibeau.

M. Eyolfson est le prochain intervenant, qui dispose de six minutes.

M. Doug Eyolfson (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, Lib.): Merci d'être venu, monsieur Thibeau.

Vous parliez de problèmes de sensibilisation et de la nécessité d'offrir de meilleurs services aux gens des régions isolées du Nord, puis de leur transmettre de l'information sur les services qui leur sont offerts. Avez-vous des suggestions à nous faire sur la façon d'y arriver?

M. Robert Thibeau: Initialement, quand j'ai commencé à parler des Rangers il y a quatre ans, j'ai été enchanté que l'armée assume enfin la responsabilité du programme. Il s'agit d'un programme qui n'a pas son pareil, et il devrait relever de l'armée parce que les Rangers accomplissent leur travail. Ce changement a permis à ces derniers de devenir des réservistes et d'être classés comme tels, ce qui leur a donné accès aux services et aux prestations d'Anciens Combattants Canada.

J'ai travaillé un peu dans le Nord, visitant des communautés et y offrant de l'enseignement, et sachez qu'au chapitre des communications, il existait déjà des liens avec l'armée, puisque les militaires voyagent beaucoup dans le Nord.

Le ministère de la Défense nationale et Anciens Combattants Canada offrent un programme de prévention du suicide. J'ai déjà soulevé la question suivante: serait-il possible que les sous-officiers supérieurs ou les sous-officiers qui visitent les communautés du Nord discutent avec les anciens combattants de ces communautés afin de leur parler des prestations qu'offre Anciens Combattants Canada? Autrement dit, pouvons-nous concevoir une trousse d'information que nous pourrions présenter dans chaque communauté du Nord? C'est un début, mais pour ce qui est de la sensibilisation, dans certaines communautés, il pourrait ne pas y avoir... Il y a peut-être d'anciens combattants dans d'autres communautés. L'armée s'intéresse probablement seulement de celles où des Rangers se rendent, ce qui fait qu'il peut y avoir d'autres communautés qui n'ont pas accès aux services.

Je suis vraiment troublé quand je commence à penser à Internet. J'ai parlé à un jeune Mohawk du Nord, qui m'a indiqué que si on a accès à Internet dans cette région, c'est excessivement lent, si même on a accès au réseau. Certaines communautés des Premières Nations sont situées dans des régions si éloignées qu'elles ne peuvent avoir accès à Internet. Si elles y ont accès, c'est peut-être à partir d'un seul poste, accessible par ordre de priorité.

• (1130)

M. Doug Eyolfson: D'accord. Merci.

La question suivante ne relève pas d'Anciens Combattants Canada, mais elle a certainement une incidence sur les anciens combattants. Savez-vous s'il existe au ministère de la Défense nationale un programme ou une initiative faisant en sorte que lorsque les membres autochtones effectuent la transition, on tienne essentiellement compte du fait qu'ils seront dans des régions isolées pour leur donner peut-être des instructions avant leur départ, sur les défis auxquels ils seront confrontés là où ils vivent et sur la manière dont ils peuvent communiquer avec le ministère, par exemple? Existe-il un programme semblable pour les aider à se préparer avant de se rendre dans le Nord?

M. Robert Thibeau: Voilà une excellente question à poser au ministère de la Défense nationale, car à ce que je sache, il n'existe rien de tel dans le processus de transition. Je ne connais pas bien le sujet. En ce qui concerne la période de transition, je pense qu'on vient juste de commencer à s'intéresser à la question.

J'ai eu vent de quelque chose qui s'est passé en Afghanistan au sujet des cérémonies tenues pour les soldats morts au combat qui sont ramenés au pays. Je pense qu'une jeune Mohawk originaire d'une réserve de l'Ontario a indiqué que si elle était tuée à l'étranger, elle voulait que la cérémonie soit celle de son peuple traditionnel. Son souhait a été cédé, et si elle avait perdu la vie, c'est ce qui se serait passé. Je considère que le ministère de la Défense nationale se montre très réceptif à certaines idées proposées.

Cela tient du simple bon sens. Si vous parlez au commandant de l'armée, sachez qu'il est le champion des Autochtones. L'armée maintient ce poste depuis 10 ou 15 ans et les Autochtones ne veulent pas qu'il soit aboli, car il est cher à leur cœur et il fait partie de... La majorité de ces gens se joignent à l'armée. Je pense que c'est une excellente question, car cela constitue une autre partie de la transition.

Sur le plan de la santé mentale, j'ai aussi parlé de la guérison traditionnelle. Il existe certaines pratiques dans les communautés autochtones. J'offre des camps culturels aux militaires chaque été dans le cadre des programmes Black Bear et Raven. Dans le cas de programme Bold Eagle, j'ai été le sergent-major lors du camp de 2000. Peu importe, c'était il y a des années.

J'ai abordé la question de la guérison traditionnelle, et je pense que c'est, ici encore, un aspect cher au cœur des Autochtones. Je vous donnerai l'exemple de Debbie Eisan, ancienne première maître, à Halifax. Lorsqu'un problème est survenu avec un soldat à bord d'un navire, les responsables ne savaient plus quoi faire et s'apprétaient à le libérer. Ils se sont alors adressés à la conseillère qu'elle était pour lui demander ce qu'ils devaient faire. Elle leur a conseillé de le renvoyer dans sa communauté pour deux semaines et de laisser les anciens agir. Ils l'ont donc envoyé suivre une thérapie traditionnelle — ou un processus de guérison — de deux semaines, et il était un autre homme à son retour. Il est resté dans l'armée, où il a été promu. L'affaire a donc connu un dénouement heureux.

Ce qu'il faut, c'est prêter l'oreille à certains Autochtones qui sont là, aux anciens combattants, aux anciens et à tous ces gens, car cela change tout.

Le président: Merci.

Wayne, vous disposez de six minutes.

M. Wayne Stetski (Kootenay—Columbia, NPD): Merci beaucoup de témoigner.

J'ai particulièrement aimé que vous nous parliez du soldat autochtone qui était à l'étranger alors qu'au pays, son fils était envoyé au pensionnat.

J'ai eu l'occasion de faire partie du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord alors qu'il envisageait un nouveau sujet d'étude. J'ai soulevé une question, faisant remarquer que ce sujet avait sûrement déjà été étudié. Il s'avère qu'un comité sénatorial et qu'un comité de la Chambre des communes s'étaient penchés sur le même sujet. J'ai alors proposé que le comité examine les recommandations que contenaient les études précédentes pour voir combien d'entre elles avaient été mises en oeuvre.

Je voudrais donc vous demander si la question qui nous occupe aujourd'hui a déjà été étudiée. Si c'est le cas, quels ont été les résultats des études précédentes, selon vous?

• (1135)

M. Robert Thibeau: Vous en savez plus que moi à cet égard. En ce qui concerne Anciens Combattants Canada, j'en sais très peu à propos des études qui ont été réalisées. Cela étant dit, toutefois, il est tout à fait possible que M. Bertrand le sache.

M. Wayne Stetski: C'était un sujet différent. Je me préoccupe toutefois du fait que même si des études ont été réalisées et que d'excellents rapports ont été rédigés, les choses ont très peu changé. C'est pour une question de principe que je veux savoir si, selon vous, la question que nous examinons aujourd'hui a été étudiée auparavant et si cela a eu des retombées bénéfiques.

M. Robert Thibeau: Quand on examine les travaux d'un comité, je pense qu'on cherche des réponses, mais nous sommes aussi dans une époque de changements. Par exemple, je connais un ancien combattant d'Edmonton, qui n'aime pas beaucoup les traités autochtones ou les questions semblables, car il ne les comprend pas. Les gens ne comprennent pas les traités ou les pensionnats, mais sa petite-fille les comprend certainement, car elle en a entendu parler. Elle a maintenant 18 ans, et elle a été mise au fait du problème.

Quand elle s'est adressée à ce pauvre homme pour l'interroger à ce sujet, il lui a dit: « Va demander à M. Thibeau, car il aura probablement la réponse. » Il ne voulait pas déverser tout le fiel qui lui venait peut-être à l'esprit au sujet des traités, des prestations ou des mesures que la majorité des Canadiens ne comprennent pas.

Je pense vraiment que notre société est en évolution actuellement. Nous sommes au milieu d'un changement, alors que nos jeunes commencent à prendre les choses en main. Voilà pourquoi le comité devant lequel je suis assis m'inspire une impression favorable, car je pense que de nombreux jeunes vont réclamer des réponses et demander à ce qu'on corrige ce qui ne va pas depuis de nombreuses années.

M. Wayne Stetski: Oui. J'étais enchanté de voir le Comité s'attaquer à cette question en particulier.

Vous avez fait remarquer que la situation est particulièrement difficile pour les anciens combattants vivant dans les régions éloignées ou les petites communautés. Pourriez-vous en dire davantage à ce sujet?

M. Robert Thibeau: Un important problème de taille se pose à Beauval, en Saskatchewan, où vous vous rendez. Je ne dirai pas « important », car les gens vous donneront une idée de la nature du problème. Ils ne peuvent rencontrer les agents du ministère des Anciens Combattants, car il leur en coûte de l'argent pour se rendre de Beauval à Saskatoon.

Si vous avez renforcé l'effectif du ministère, pourquoi les agents ne peuvent-ils pas visiter les communautés? Établissez un réseau de communautés où ils peuvent se rendre, car on m'a dit que le ministère ne paie pas les frais de déplacement entre Beauval et Saskatoon, information qui peut être vérifiée pour vous. Si c'est le cas, ce n'est pas correct, car il s'agit d'anciens combattants aux prises avec des problèmes. Si c'est un problème de santé mentale, la situation est grave, car il n'est pas à la veille de se résoudre.

M. Wayne Stetski: Vous avez parlé des problèmes de santé mentale. Bien entendu, nous entendons parler bien trop souvent du suicide chez les jeunes et du manque de soutien au chapitre de la santé mentale dans de nombreuses réserves du pays. Nous avons maintenant vent des mêmes problèmes au sujet des soldats autochtones et de la santé mentale. Il me semble que les besoins soient criants à cet égard. Je connais bien la question des problèmes de santé mentale chez les jeunes, mais je n'ai pas beaucoup réfléchi à la question que vous mettez en lumière aujourd'hui à propos des soldats autochtones.

Je me demande si vous pourriez traiter brièvement du manque généralisé de soutien au chapitre de la santé mentale dans les réserves et des conséquences que cette situation a sur les populations qui y vivent.

M. Robert Thibeau: Je travaille avec une résidente de Kenora qui détient une maîtrise en travail social. Je l'emploie pendant l'été dans le cadre de mes camps culturels de quatre jours afin d'agir à titre de conseillère auprès des jeunes étudiants.

Quand on offre un camp culturel à un groupe de jeunes, il est fort troublant de les entendre raconter qu'ils ont vécu au chapitre des agressions sexuelles, des abus et du manque de certaines choses dans les réserves, et je ne parle pas ici des générations précédentes, mais de celle d'aujourd'hui.

Pour ce qui est des taux de suicide, je pense que si la culture n'avait pas été mise de côté et réprimée comme elle l'a été pendant des années... La culture est maintenant en train de renaître, mais le processus sera très long. Lorsqu'ils parlent du suicide aux jeunes, les anciens affirment que le Créateur n'appuie pas cet acte. Lorsqu'il veut que nous le rejoignons, il nous le fait savoir. Si on met fin à ses jours, on erre entre notre monde et le prochain.

● (1140)

Le président: Merci.

Monsieur Samson, vous disposez de six minutes.

M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.): Monsieur Thibeau, je vous remercie beaucoup, non seulement d'avoir témoigné, mais aussi d'avoir servi votre pays. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Je remercie également M. Bertrand d'être ici pour apporter son soutien, puisqu'il sait comment les choses se passent sur la Colline.

J'ai quelques remarques à formuler avant de poser mes questions.

Ma première remarque concerne le fait que vous avez fait référence au rôle de premier plan que les Autochtones ont joué dans la Confédération. C'est drôle que vous l'ayez fait, car mes connaissances à ce sujet étaient limitées. J'ai toutefois passé une journée au Musée de la guerre le mois dernier. Je sais qu'il s'agit de faits que vous connaissez, mais si ce n'est pas le cas, je veux vous en informer. Les renseignements que j'ai reçus rendaient la situation évidente, mais je ne connaissais pas le rôle que les Autochtones ont joué et le nombre d'Autochtones qui se sont enrôlés lors de la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée. C'est fort impressionnant. Je tenais à le souligner d'entrée de jeu.

J'aimerais aussi rappeler que je suis un Acadien de Nouvelle-Écosse, une région qui s'appelait l'Acadie dans les années 1700, et que les Autochtones de cette région, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont joué un rôle important en aidant les Acadiens à survivre avant, pendant et après la déportation. Les gens n'en parlent pas, mais je sais que mes collègues acadiens et que la communauté acadienne en parlent souvent.

Je veux vous remercier encore, vous et votre peuple, de nous avoir aidés dans une période très difficile en nous offrant des abris et de la nourriture, nous sauvant ainsi la vie, et risquant votre vie pour aider des voisins, des collègues et des amis. C'est d'une importance remarquable. Je tiens à ce que cela figure également au compte rendu, car je pense que c'est extrêmement important.

Je voudrais maintenant poser une brève question. J'en ai trois ou quatre, mais celle-ci est courte. Vous avez indiqué à quel point vous étiez fier de savoir que vous aviez accès à des programmes d'éducation pendant quatre ans, au montant de 80 000 \$ et à l'aide financière aux proches aidants. Pour m'aider à comprendre, dites-moi quand vous avez découvert l'existence de ces programmes. Dans vos communautés, combien de gens les connaissent?

M. Robert Thibeau: Les gens de mon organisation les connaissent, mais depuis peu seulement. Je savais qu'on s'attaquait au problème.

En ce qui concerne le groupe de la santé mentale, par exemple, je savais qu'une stratégie de lutte contre le suicide était en élaboration. Est-ce que tout ce qu'elle contient me convient? Non. Je ne pense pas que le ministère de la Défense nationale et Anciens Combattants Canada devraient travailler séparément de Santé Canada et des professionnels du domaine de la santé mentale, mais il y a une stratégie. C'est bon à savoir. Cependant, comme je l'ai indiqué dans mon exposé, il faut aussi collaborer avec les travailleurs sociaux autochtones et les professionnels de la santé mentale pour être certain de s'attaquer au problème. C'est très triste d'apprendre le suicide d'anciens combattants. Tout suicide est déplorable, mais le nombre de jeunes Autochtones qui mettent fin à leurs jours est effarant.

J'étais légèrement mécontent quand nous avons commencé à discuter de la question, car la prévention du suicide ne semblait jamais être abordée jusqu'à ce que des anciens combattants commencent à se suicider. Je me disais qu'on savait depuis des années que le taux de suicide des Autochtones est considérable et que celui des Inuits est peut-être le plus élevé du monde. C'est un fait. Voilà pourquoi j'espère que ces démarches porteront fruit.

• (1145)

M. Darrell Samson: Si ce n'est que maintenant qu'un activiste comme vous, qui inculque des connaissances et des compétences, est mis au courant de l'existence de ces mesures, nous devons faire un meilleur travail. Vous qui êtes un ancien combattant autochtone dont la conjointe est une ancienne combattante non autochtone, pouvez-vous établir des parallèles avec les soldats revenus de la Première Guerre mondiale ou de la Seconde Guerre mondiale? Vous n'avez pas abordé la question. Bien entendu, vous n'étiez pas présent, mais peut-être pourriez-vous nous dresser un bref portrait de la situation en nous expliquant quelles sont les prestations que chacun d'entre vous a reçues ou non, vous qui êtes autochtones et votre conjointe qui est non autochtone.

M. Robert Thibeau: Rose a été chanceuse, car lorsqu'elle est revenue...

M. Darrell Samson: C'est votre conjointe.

M. Robert Thibeau: Oui.

Quand elle est revenue de Bosnie, elle a dû transporter un blessé par hélicoptère du champ d'opération jusqu'à l'hôpital de Sarajevo pour qu'il puisse subir un test d'imagerie par résonance magnétique. Comme elle avait mal au dos, le médecin lui a prescrit le même test, ce qui a permis de constater que son dos était en plus mauvais état que celui du blessé. Elle a reçu ce diagnostic après être entrée et sortie de l'hôpital en transportant la civière.

Quand elle a dû demander sa pension, il n'y a pas eu de problème. J'ai deux vertèbres fracturées par suite d'un accident de parachute; j'ai aussi été blessé à l'épaule et au genou. On s'est occupé de tout cela, mais jamais je n'ai demeuré dans une communauté éloignée ou rurale où je n'avais pas directement accès aux prestations ou aux gens.

M. Darrell Samson: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Thibeau.

Le président: Madame Lambropoulos.

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Monsieur Thibeau et monsieur Bertrand, merci de témoigner aujourd'hui.

Nous savons qu'il est, à l'évidence, plus difficile d'accéder aux services dans les communautés rurales. Diriez-vous qu'il existe d'autres problèmes qui ne sont pas liés au lieu de résidence qui font

en sorte qu'il est plus difficile pour les membres autochtones des Forces armées canadiennes ou les clients autochtones d'Anciens Combattants Canada de recevoir des services ou est-ce que l'accès est assez égal, si ce n'est de l'éloignement?

M. Robert Thibeau: Ici encore, la question de la communication entre en ligne de compte. Les gens qui vivent en région éloignée ne sont peut-être pas informés des prestations qui sont offertes, mais de façon générale, qu'on soit Autochtone ou non, si on vit proche d'un grand centre, on sera capable d'avoir accès aux services et aux prestations.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Vous avez fait remarquer à quelques reprises que la communication est essentielle et rendrait toutes les démarches bien plus efficaces. Pouvez-vous formuler quelques recommandations? Vous avez proposé de peut-être offrir une aide financière aux gens pour qu'ils puissent se rendre aux points de service. Recommanderiez-vous d'autres mesures au gouvernement pour faciliter la communication ou la sensibilisation à l'égard des communautés rurales?

M. Robert Thibeau: Vous pourriez fournir un ordinateur à tout le monde. Non; je blague.

M. Darrell Samson: Et le service Internet qui va avec.

M. Robert Thibeau: L'aspect essentiel, ce sont les collectivités inuites situées loin des grands centres. Je ne sais même pas si ACC a un bureau à Inuvik ou à Yellowknife. Je n'en suis pas certain. S'il n'y en a pas, il faudrait probablement commencer par là pour offrir des services aux anciens combattants.

Je répète qu'il est extrêmement difficile pour les habitants des régions septentrionales des provinces d'avoir accès aux services. Comment la personne qui vit dans une collectivité uniquement accessible par voie aérienne peut-elle se rendre dans un bureau d'Anciens Combattants pour parler de prestations?

Ceux qui ont un ordinateur peuvent communiquer avec le ministère, mais encore là, il n'y a rien de garanti.

C'est un problème majeur. Selon moi, les rencontres en personne sont la solution. Les visites dans les collectivités ont un avantage. Certes, la personne a un travail à faire, mais elle a aussi l'occasion d'en apprendre sur une autre culture et une autre communauté, en plus de faire certaines constatations dont on pourrait tirer des leçons pour changer les choses.

• (1150)

Mme Emmanuella Lambropoulos: Vous défendez les vétérans et les membres actifs autochtones. Quels sont les problèmes les plus fréquents? Outre la distance, quels aspects posent le plus problème pour l'obtention de services?

M. Robert Thibeau: La distance est le principal problème. Nous comptons deux vétérans de la guerre de Corée, et un vétéran de la campagne d'Italie. Ils ont plus de 90 ans et il leur est extrêmement difficile de voyager.

La difficulté d'accès... c'est l'aspect fondamental. Même si ces gens avaient un ordinateur, ils ne sauraient probablement pas comment cela fonctionne. S'il y avait dans la collectivité quelqu'un pour les aider... Étant donné tout ce qui se passe dans le domaine de la santé mentale, il pourrait être pertinent d'établir des liens au sein de la communauté elle-même, avec les professionnels de l'endroit, lorsqu'une stratégie est mise en oeuvre.

Donc, l'éloignement est le problème principal. Lorsqu'ils parviennent à se rendre aux bureaux du ministère, ils n'ont rien de différent des autres; ils arrivent, discutent avec un intervenant et suivent le processus. Le problème, c'est de s'y rendre.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Ce sera certainement une recommandation que nous mettrons dans notre rapport. Je voulais simplement savoir si vous souhaitiez ajouter autre chose.

M. Robert Thibeau: Je crois savoir que vous discuterez avec certains anciens combattants. À Victoria, par exemple, il y a Joe Grey-Thorne et Alex Maurice; ce sera probablement l'une de vos discussions les plus intéressantes.

Il y a aussi Debbie Eisan, à Halifax. Lorsque vous discuterez avec elle, vous constaterez qu'elle sait absolument tout ce qui se passe en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette femme, une aînée, est la seule Ojibway à avoir été adoptée par les Micmacs de la Nouvelle-Écosse, ce qui est tout un honneur. Elle fait un travail remarquable pour les anciens combattants.

Le président: Merci.

Madame Wagantall.

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Premièrement, monsieur le président, c'est un plaisir de vous revoir au Comité.

Je suis en mode rattrapage, car j'ai manqué notre dernière réunion. Le Comité a accueilli des représentants de la Saskatchewan, ma province d'origine, pour discuter de divers enjeux, notamment l'isolement et les questions rurales, des problèmes importants partout dans la province. Vous comprenez certainement cela, n'est-ce pas?

Je commence à me rendre compte qu'il y a dans notre province des anciens combattants dont vous ignorez l'existence. C'est en partie un problème de communication. Vous avez parlé de communications efficaces, et c'est ce qu'il nous faut.

Connaissez-vous le grand chef Steven Ross, de l'Association des Premières Nations de Saskatchewan?

M. Robert Thibeau: Non, mais je sais qu'il est membre d'Anciens Combattants des Premières Nations du Canada, comme le chef Percy Joe, d'ailleurs.

Mme Cathay Wagantall: Très bien.

Il semble y avoir des lacunes à plusieurs égards. Lorsque je pense à la population rurale, à votre rôle et à celui de votre organisme, je pourrais me tromper, mais j'ai l'impression que la Légion représente pour d'autres, à bien des égards, ce que vous représentez pour les Premières Nations. Est-ce comparable?

• (1155)

M. Robert Thibeau: Non; c'est pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits, donc pour l'ensemble des Autochtones.

Mme Cathay Wagantall: Pour les Autochtones. Très bien, désolée.

Selon ce qu'ont indiqué les chefs et les conseils de la Saskatchewan, on observe dans les réserves des Premières Nations elles-mêmes une méconnaissance des services offerts aux anciens combattants ou des lacunes quant à l'établissement de liens entre les anciens combattants et les organismes — le vôtre ou l'Association des Anciens Combattants des Premières Nations de la Saskatchewan — pour favoriser l'accès à ces renseignements.

La Légion a des gestionnaires de service spécialisés dans les communications. Vous serait-il utile qu'ACC vous fournisse des spécialistes des communications?

M. Robert Thibeau: Cela pourrait fonctionner. La Légion a des agents de service et, avec un peu de chance, votre agent attiré a servi dans les forces et a une bonne connaissance des prestations et de tous les services offerts par Anciens Combattants Canada. C'est le cas pour certains, mais pas pour d'autres, mais j'espère que c'est le cas de la majorité.

La Légion est un plan de secours. Nous nous appuyons mutuellement.

Mme Cathay Wagantall: C'est une bonne chose.

Toutefois, l'enjeu serait selon vous l'absence de liens, et vous proposez qu'un représentant d'ACC se rende sur place pour rencontrer ces gens. Je sais que dans les régions rurales de la Saskatchewan, les problèmes que vous décrivez touchent même les anciens combattants non autochtones. Ils doivent payer leurs déplacements jusqu'à Saskatoon ou à Regina. Ils pourraient obtenir un remboursement, ce qui est un processus en soi, mais dans bien des cas, les gens doivent payer de leur poche alors qu'ils n'en ont même pas les moyens.

Ce n'était pas comme cela auparavant, alors je ne sais pas...

M. Robert Thibeau: Vous avez tout à fait raison. Il n'y a pas que des anciens combattants autochtones dans ces régions, mais je dirais que le pourcentage est plus élevé dans les collectivités autochtones qu'ailleurs. On pourrait comparer cela à la situation d'une ancienne combattante de Terre-Neuve qui voudrait retourner dans sa petite collectivité d'origine, où il n'y a aucun service, et qui doit se rendre à St. Johns pour obtenir des prestations à Terre-Neuve.

Mme Cathay Wagantall: Exactement.

J'ai remarqué qu'un fort pourcentage des cadets et des réservistes de ma circonscription sont des gens des Premières Nations. Pourquoi, à votre avis?

M. Robert Thibeau: La meilleure réponse que je puisse vous donner pour la Saskatchewan, c'est le programme Bold Eagle. Créé il y a près de 30 ans, ce programme de qualification militaire de base est le meilleur programme destiné aux Autochtones, et il reçoit l'appui de tous les chefs de la Saskatchewan. Il a d'abord été lancé en Saskatchewan, puis a été étendu aux autres provinces de l'Ouest.

Mme Cathay Wagantall: Comme beaucoup d'autres choses.

M. Robert Thibeau: Oui, absolument.

Au début, il y avait peut-être 30 ou 40 jeunes. Lorsqu'il était commandant de l'armée, le général Leslie en a fait la promotion. Je pense que l'on compte maintenant 120 participants chaque été. Ce qui distingue ce programme, c'est que la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan assure les coûts du volet culturel du programme.

Mme Cathay Wagantall: Merci. C'est excellent.

Vous avez parlé de vos camps culturels. Sont-ils aussi offerts en Saskatchewan?

M. Robert Thibeau: Oui, dans le cadre du programme Bold Eagle.

J'y ai participé. Ils font la même chose. C'est d'ailleurs pourquoi je m'en suis inspiré après avoir décidé de le faire lorsque les nouveaux programmes ont été lancés.

Je n'en assure pas la prestation, même si je suis enseignant. J'en sais beaucoup sur la culture autochtone et je peux enseigner à n'importe qui. Toutefois, je dois faire appel aux aînés pour enseigner la culture traditionnelle; ils font un travail remarquable.

Mme Cathay Wagantall: J'espère que nous aurons l'occasion de discuter de nouveau.

Merci.

Le président: Nous allons terminer avec M. Fraser. Il a une question; nous passerons ensuite au groupe suivant.

M. Colin Fraser (Nova-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Messieurs, je vous remercie d'être ici.

Monsieur Thibeau, j'ai une question concernant la participation des familles autochtones. Dans notre dernière étude sur les obstacles à la transition, l'un des thèmes récurrents était l'importance de la participation des membres de la famille pour appuyer les anciens combattants.

Auriez-vous une mesure précise à recommander, quelque chose qu'on ne fait pas actuellement et qui pourrait favoriser la participation des proches des anciens combattants autochtones?

• (1200)

M. Robert Thibeau: Permettez-moi de revenir aux camps culturels. Certains Autochtones, pas tous, accordent une grande importance à la culture.

Supposons qu'un militaire s'apprête à sortir des Forces après y avoir consacré 20 ou 25 ans de sa vie, par exemple. Sa femme a peut-être participé au séminaire du SPSC, mais ce séminaire n'intègre pas la culture.

La première fois que j'ai organisé une suerie, à Borden, j'ai accueilli deux jeunes caporaux d'infanterie du RCR et, croyez-le ou non, l'un d'eux était Palestinien, et l'autre Irakien. Je n'en revenais pas, mais c'était mes magasiniers et ils s'occupaient des troupes. Ils avaient observé les interactions entre les aînés et les étudiants et le jour où j'ai organisé la suerie, ils m'ont demandé s'ils pouvaient y aller, ce que j'ai accepté, bien sûr.

Ces deux hommes avaient vu leurs amis se faire tuer en Afghanistan. Ils étaient au front et ils ont perdu des amis proches. Le premier est sorti de la suerie; il avait les larmes aux yeux lorsqu'il est venu me voir pour me remercier de lui avoir permis d'y aller. Il a dit qu'il n'avait jamais rien vécu de tel dans sa vie.

À sa sortie, le deuxième a dit qu'il ne savait pas ce qui s'était passé, mais qu'il avait senti des gens se déplacer tout autour de lui avant que la porte ne se ferme. Il a dit qu'il n'y avait personne, mais que tout le monde était à l'intérieur. Je l'ai donc invité à discuter avec l'aîné. Je ne voulais pas m'en mêler.

À Yakima, dans l'État de Washington, un camp culturel est offert aux anciens combattants et à leurs proches. Mon camp culturel vise à ramener les gens à la Terre mère. Si quelqu'un vous invite à une suerie, mais qu'elle est déjà construite, qu'avez-vous appris? Rien. Vous n'apprenez que ce qui s'est passé à l'intérieur. Un ancien combattant de l'État de Washington souffrait d'un grave TSPT. Il est retourné dans sa collectivité pour obtenir les conseils de son aîné. Ils ont été ensemble pendant quatre jours. Ils ont discuté. Il a coupé du bois, celui-là même qui allait servir à la construction d'une suerie. Ils ont fait toutes les leçons, pour tout connaître sur la suerie.

L'important n'est pas d'aller dans une suerie. Ce qui est important, c'est de sortir, de saisir l'essence de cette Terre mère, de laisser derrière les cellulaires, les ordinateurs et toutes les choses négatives qui détournent de l'essentiel.

Y a-t-il une culture? Une des mesures prometteuses qui pourrait être prise, pourvu qu'on en ait la volonté, serait de permettre aux Autochtones et à leur famille... La famille les a accompagnés tout au long de ce qu'ils ont vécu. Peut-être qu'un seul membre de la famille a été déployé, peut-être deux. Cela inclut les enfants. Le service touche tout le monde.

M. Colin Fraser: Merci.

Le président: Merci. Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons aujourd'hui.

Monsieur Thibeau et monsieur Bertrand, je tiens à vous remercier tous les deux, au nom du Comité. Si vous souhaitez ajouter quelque chose pour nous aider en vue de notre voyage, nous vous prions de transmettre ces renseignements à notre greffière, qui nous les fera parvenir.

Merci beaucoup à tous les deux, encore une fois.

Nous allons faire une pause d'une minute pour permettre au prochain groupe de prendre place.

•

_____ (Pause) _____

•

• (1210)

Le président: Aujourd'hui, le Comité accueille le brigadier-général Paul, chef d'état-major du Commandement du renseignement des Forces canadiennes; le colonel Mackay, directeur de la Réserve de l'Armée; l'adjudant Greyeyes, conseiller autochtone de commandant pour l'Armée canadienne et l'adjudant Tetrault-Hamel, conseiller autochtone auprès de l'aumônier général.

Bienvenue à tous.

Nous allons commencer par le brigadier-général Paul.

Merci d'être venu aujourd'hui.

Brigadier-général J.J.M.J. Paul (chef d'état-major, Commandement du renseignement des Forces canadiennes, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, membres du Comité, je suis le brigadier-général Joe Paul, Jocelyn Paul.

J'ai joint les Forces canadiennes en 1988. Je suis né et j'ai grandi dans la réserve indienne de Wendake, au nord de la ville de Québec. Je suis un Indien inscrit et je suis membre de la Première Nation Huron-Wendat.

J'aimerais donner à mes collègues l'occasion de se présenter.

Adjudant-maître Grant Greyeyes (conseiller autochtone de commandant, Armée canadienne, ministère de la Défense nationale): Mesdames et messieurs, je m'appelle Grant Greyeyes. Je suis adjudant-maître dans les Forces armées canadiennes. Je suis conseiller autochtone de commandant de l'Armée canadienne. Mon rôle est celui de champion des Autochtones au sein des Forces armées canadiennes et de l'Équipe de la Défense. Je suis un membre de la nation crie du lac Muskeg, en Saskatchewan, et je suis dans les Forces armées depuis 35 ans.

Adjudant Moogly Tetrault-Hamel (conseiller autochtone auprès de l'aumônier général, ministère de la Défense nationale): Je suis l'adjudant Tetrault-Hamel. Je suis conseiller autochtone auprès de l'aumônier général au sein des Forces armées canadiennes. Je suis militaire depuis bientôt 18 ans et je suis membre de la nation abénakise.

Colonel T.E.C. Mackay (directeur de la Réserve de l'Armée, ministère de la Défense nationale): Bonjour. Je suis le colonel Thomas Mackay et je suis directeur de la Réserve de l'Armée. Je suis membre de la Première réserve et officier d'infanterie. Je suis dans les Forces depuis 27 ans. Je suis expert-conseil au Quartier général de la Défense nationale sur les questions liées à la Réserve, tant la Première réserve que les Rangers canadiens.

Bgén J.J.M.J. Paul: Comme on l'a mentionné, je représente le commandant de l'Armée canadienne, le lieutenant-général Wynnyk.

[Français]

Le lieutenant-général Wynnyk est le champion de la cause autochtone. Dans le cadre de son mandat dans les Forces canadiennes, mais aussi au ministère de la Défense nationale, il encourage les Autochtones à se joindre au ministère et aux Forces canadiennes afin qu'ils y poursuivent une carrière.

Pour réaliser son mandat, le commandant de l'Armée canadienne s'investit dans la cause de l'équité en matière d'emploi. Il cherche à favoriser un lieu de travail représentatif et juste, veille à ce que ce milieu de travail soit invitant pour les Autochtones et contribue à faire changer et évoluer la culture au sein de l'institution tout en faisant la promotion de programmes autochtones offerts au sein du ministère. Le commandant de l'armée peut compter sur le soutien d'un groupe de conseillers qui peut l'aider à atteindre les objectifs de son mandat. Nous avons le privilège d'être accompagnés aujourd'hui de deux de ces conseillers.

[Traduction]

Nous avons parlé de la culture autochtone au sein des Forces armées canadiennes. Pour atteindre notre cible relative à la représentation des Autochtones, fixée à 3,5 %, nous mobilisons activement les communautés autochtones où nous savons que la population est beaucoup plus jeune que la moyenne nationale. Dans le contexte d'une population vieillissante, il ne faut pas oublier qu'à des fins opérationnelles, il s'agit d'un aspect extrêmement important pour nous.

En outre, nous avons élaboré de nombreux programmes de formation pour les membres du personnel. Nous offrons cinq programmes différents qui visent tout spécialement la population autochtone au Canada. Notre programme le plus ancien est le Programme d'enrôlement des Autochtones des Forces canadiennes. Créé en 1997, ce programme préalable à l'enrôlement procure aux participants une certaine expérience du service militaire. Il s'agit en quelque sorte d'un cours de formation préalable au recrutement, qui comprend notamment de la formation militaire et du conditionnement physique, en plus d'une orientation professionnelle. S'ils réussissent le programme, les participants peuvent s'enrôler dans les

FAC. Ce programme est offert trois fois par année; deux séries sont offertes à l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes, à Saint-Jean, et une autre à l'École navale, à Halifax.

[Français]

Le deuxième programme que nous avons à notre disposition est le Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones, soit le PILA, en français. En anglais,

[Traduction]

En français, nous l'appelons le PILA.

• (1215)

[Français]

Le PILA a été offert pour la première fois en 2008 au Collège militaire royal du Canada, à Kingston, en Ontario. Les participants sont intégrés au programme en tant qu'élèves-officiers pendant un an et ils bénéficient d'une expérience d'éducation et de leadership extrêmement positive. Le programme repose sur quatre piliers: premièrement les études, deuxièmement le domaine militaire; troisièmement le conditionnement physique; et quatrièmement, la culture. À la fin de l'année, les élèves-officiers du PILA se voient accorder l'équivalent de la qualification militaire de base pour les élèves-officiers et ils peuvent présenter une demande afin de poursuivre leurs études au Collège militaire royal du Canada.

[Traduction]

Les Forces armées canadiennes ont aussi mis en place trois programmes d'été qui permettent à des jeunes Autochtones de joindre la première réserve de l'Armée et de la Marine aux termes de leur entraînement. Ces programmes sont offerts dans l'Est, dans l'Ouest et sur la côte Pacifique.

Le premier programme, et probablement le mieux connu, est le programme Bold Eagle. Conçu pour les jeunes Autochtones de l'Ouest du Canada, il a été offert pour la première fois en 1989. Le cours est offert tous les étés à la Base des Forces canadiennes Wainwright, en Alberta. Le deuxième programme d'été a été offert pour la première fois en 2003, et il est dirigé par la Marine royale canadienne. Il porte le nom de Raven et est offert chaque année à l'École navale du Pacifique à Esquimalt, en Colombie-Britannique. Le troisième programme d'été, Black Bear, a été présenté pour la première fois en 2009. Ce programme est dirigé par l'Armée canadienne et est offert chaque été à la Base des Forces canadiennes Gagetown, au Nouveau-Brunswick.

Nous avons connu tellement de succès avec ces trois programmes d'été autochtones que l'Armée canadienne prévoit mettre sur pied deux autres programmes semblables au Québec et en Ontario en 2019.

J'aimerais maintenant vous offrir une perspective un peu plus personnelle.

Au cours des 30 dernières années, j'ai observé beaucoup de changements positifs au niveau de la sensibilisation à la culture autochtone dans les Forces armées canadiennes et au ministère.

[Français]

Nous pouvons certainement voir en les communautés autochtones un bassin de recrues, mais elles constituent aussi assurément un bassin de gens qui ont énormément de potentiel et de choses à nous offrir.

Dans un contexte où la population est vieillissante, j'aime voir les communautés comme étant un bassin, et les Forces canadiennes ne peuvent pas passer à côté de cela, d'autant plus qu'au sein de ces communautés, particulièrement les communautés éloignées, il y a des besoins économiques et sociaux criants. J'aime voir le tout comme étant un mariage excessivement intéressant, tant pour les candidats que pour ces jeunes femmes et ces jeunes hommes.

[Traduction]

Lorsque je m'adresse aux nouveaux diplômés des divers programmes à l'intention des Autochtones, j'aime toujours leur expliquer comment ils vont grandir, sur le plan personnel et professionnel, en s'enrôlant dans les Forces armées canadiennes. Les compétences personnelles, techniques et en leadership qu'ils vont acquérir permettront de donner un nouveau souffle à leurs communautés le jour où ils y retourneront.

L'autre message que j'aime leur transmettre, c'est que lorsqu'ils se joignent aux Forces armées canadiennes, ils se retrouvent avec deux familles élargies. Personnellement, je me sens très près de ma famille dans la réserve, mais je constate aussi de grands avantages à avoir une deuxième famille, la famille du Royal 22^e Régiment, la famille militaire, la famille des FAC. Je peux toujours me tourner vers l'une ou l'autre, selon mes besoins personnels. En fait, je dirais qu'après environ 30 ans de services, la moitié de mes amis se trouvent dans ma communauté, et l'autre moitié, dans les FAC. Je me sens privilégié de pouvoir porter l'uniforme.

Chaque fois que nous tous au tour de cette table nous rendons à Saint-Jean ou à Wainwright pour nous adresser à ces jeunes hommes et femmes qui participent aux programmes d'été, nous tentons toujours de les encourager. Nous aimons nous présenter comme des histoires à succès, disons. Très souvent, ces jeunes hommes et femmes ont seulement besoin d'une petite poussée pour se joindre aux FAC, car, soyons honnêtes, cela peut être intimidant.

L'autre aspect que j'aime beaucoup de nos programmes à l'intention des Autochtones, c'est l'aspect culturel. Beaucoup de nos jeunes éprouvent de la difficulté avec leur propre identité. Qui sont-ils? Quel est leur rôle? Bon nombre de ces jeunes hommes et femmes, même s'ils sont nés et ont grandi dans la réserve, éprouvent de la difficulté avec leur identité personnelle. La composante culturelle fait toujours partie intégrale de ce programme.

Beaucoup de nos jeunes peuvent parfois avoir une interaction réelle avec un aîné, lorsqu'ils s'enrôlent ou qu'ils participent à ce programme. Beaucoup de nos communautés sont extrêmement christianisées. Ma communauté l'a été il y a 300 ans. Au cours des dernières générations, beaucoup de nos connaissances traditionnelles ont disparu. Bien souvent, c'est lorsqu'ils participent à ces programmes que les membres de nos communautés sont d'abord introduits aux idées et concepts traditionnels. Je dois souligner que nos aînés font un travail exceptionnel à cet égard.

• (1220)

[Français]

Un autre aspect important du programme concerne l'estime de soi. J'ai parlé un peu plus tôt des problèmes sociaux et économiques, mais il y a aussi des problèmes sur le plan identitaire. Le fait de rejoindre les rangs des Forces canadiennes permet souvent à nos jeunes d'avoir une toute autre vision de leur identité autochtone. Cela nous permet d'avoir un effet *spin*, si je puis m'exprimer ainsi, qui soit beaucoup plus positif.

J'aimerais aussi souligner aux membres du Comité à quel point les communautés autochtones sont diverses. On parle beaucoup de la

diversité canadienne au sein du pays, mais au sein des communautés autochtones, il n'est pas possible d'avoir des solutions ou des politiques qui feront l'affaire de tous et chacun.

Dans l'Est du Canada, des communautés ont été en contact avec les premiers Européens il y a plus de 300 ans. Des communautés dans le Grand Nord ont rencontré les premiers Canadiens il y a environ 75 ans. Des communautés parlent encore couramment les langues autochtones, alors que dans d'autres, les langues autochtones ont disparu.

Il y a des communautés urbaines. Ma communauté était en pleine forêt lorsque les jésuites l'ont fondée il y a 300 ans. La ville de Québec est venue nous rejoindre, n'est-ce pas? Des communautés se sont sédentarisées il y a une cinquantaine d'années et des Autochtones quittent leurs communautés pour aller vivre dans les villes. Comme on le voit, nos communautés sont excessivement diverses.

Pour conclure, j'aimerais souligner que tous les programmes mis en place ont un seul but commun: établir des ponts entre les communautés autochtones et les Forces canadiennes afin qu'elles y fassent carrière.

[Traduction]

Grâce aux conseils des Autochtones en uniforme, au mentorat de nos aînés, au souvenir de nos ancêtres qui ont toujours défendu ce pays et au soutien de tous les membres des Forces armées canadiennes, nous espérons être en mesure de guider et de rassurer ces jeunes hommes et femmes qui s'apprennent à entreprendre une carrière unique et exigeante.

Je vous remercie de nous avoir invités aujourd'hui. Nous vous en sommes reconnaissants. Nous serons heureux de répondre à vos questions. Je tiens à souligner que toute question concernant le programme des Rangers devrait être adressée au colonel Mackay.

Merci.

Le président: Merci pour cet exposé.

Nous allons amorcer notre première série de questions. Les intervenants disposeront de cinq minutes chacun. Monsieur Kitchen, vous avez la parole.

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Merci, monsieur le président.

Général, colonel et adjudant-maître, merci de votre service et d'avoir accepté de venir discuter avec nous de cette question importante.

Général, vous avez parlé de la famille. Le concept de la famille dans l'armée en est un que nous avons souvent abordé au Comité. Je viens d'une famille militaire. J'ai grandi et vécu de nombreuses années sur des bases un peu partout dans le monde avec mon père. J'ai été élève officier à la PPCLI, tout comme mon frère et ma soeur, alors, je considère que je fais partie de cette famille militaire. Bon nombre d'entre nous dans cette salle avons de la famille dans l'armée. Comme vous l'avez souligné, il s'agit également d'un aspect important de la vie autochtone.

J'aimerais que vous nous parliez davantage de l'intégration dans les Forces. Faites-vous de l'éducation, par exemple, offrir une formation sur la culture autochtone à tous les membres des Forces canadiennes, de façon à lorsqu'ils se trouvent dans cette situation, ils sont au courant de ces aspects et peuvent aider à l'intégration?

Bgén J.J.M.J. Paul: Je vais formuler un commentaire général et je demanderai ensuite à l'adjudant-maître Greyeyes d'intervenir.

Nous offrons actuellement beaucoup de programmes de sensibilisation culturelle dans les FAC. Je ne crois pas qu'ils soient offerts à tous les membres; c'est une chose.

L'autre aspect extrêmement important, c'est l'éducation de l'autre côté de la table. Je m'explique. J'ai eu plusieurs occasions de m'entretenir avec des parents qui hésitaient à laisser leurs enfants rejoindre les Forces. Lorsque vient le temps de recruter, les Autochtones qui, comme nous, portent l'uniforme peuvent également éduquer bon nombre de parents sur ce qui attend leurs enfants dans l'armée.

Nous offrons effectivement des programmes, et, encore une fois, l'adjudant-maître Greyeyes pourra vous en parler.

La dernière chose que j'aimerais souligner, c'est que ces programmes existaient déjà il y a 30 ans lorsque je me suis enrôlé. Beaucoup de progrès ont été réalisés depuis. Lorsque je me suis enrôlé, je ne parlais pas beaucoup de moi. Les gens savaient que j'étais un Indien inscrit, car je vivais toujours dans la réserve. La réserve est située tout près de Valcartier. Honnêtement, ce n'est pas une chose dont je parlais. De nos jours, c'est beaucoup mieux perçue.

Chaque fois que nous offrons le programme Bold Eagle ou Black Bear, nous avons une foule d'instructeurs qui, bien souvent, ne sont pas Autochtones. Ils reçoivent eux-mêmes une éducation sur la culture autochtone, et s'ensuit un effet domino. Ces instructeurs sont bien souvent des sergents, adjudants et capitaines comptant 15 ou 20 ans de service dans les Forces. À mes yeux, c'est extrêmement positif. Beaucoup de membres du Royal 22^e Régiment ayant assuré la prestation de ces programmes m'ont dit que ce n'était pas du tout ce à quoi ils s'attendaient, qu'ils ont découvert quelque chose.

• (1225)

Adjum Grant Greyeyes: Merci, monsieur.

Il existe une formation officielle sur la sensibilisation à la culture autochtone au sein des Forces armées canadiennes. C'est Génération du personnel militaire, autrefois connue sous le nom de L'Académie de la Défense, qui en est l'autorité fonctionnelle. C'est elle qui décide qui au sein des Forces armées canadiennes doit suivre cette formation.

La raison pour laquelle cette formation est offerte, c'est pour sensibiliser le leadership à accroître leurs connaissances sur les cultures autochtones du pays. L'autre raison, c'est pour que tous les instructeurs ou membres du personnel qui travaillent pour les programmes que le général Paul vous a décrits — Bold Eagle, Raven, Black Bear, PILA et le PEAFC — suivent cette formation sur la sensibilité à la culture autochtone afin d'être davantage sensibilisés à la culture des participants du programme. C'est très important, car ils doivent savoir à qui ils s'adressent, et dans certains cas comment parler aux gens qu'ils forment ou avec lesquels ils travaillent. C'est la raison officielle pour laquelle la formation de sensibilité à la culture autochtone est offerte dans les Forces armées canadiennes et l'autorité fonctionnelle.

L'autre raison, avec le Groupe consultatif des Autochtones de la Défense et l'aspect officiel, c'est pour sensibiliser nos membres. Les membres actuels des Forces armées canadiennes et les employés du MDN — le personnel civil de la Défense — n'ont aucun rayonnement dans les communautés. Toutefois, les bases des Forces armées canadiennes servent d'intermédiaire à cet égard. Le Groupe consultatif des Autochtones de la Défense offre un lien vers les communautés, ou directement à l'intérieur du GAD, pour aider à

l'enseignement et créer une sensibilisation culturelle nécessaire pour les membres et les familles, au besoin.

Le président: Merci.

Monsieur Fraser, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Colin Fraser: Monsieur le président, je partagerai le temps de mon intervention avec M. Erskine-Smith.

[Français]

Merci beaucoup à vous tous de votre présence et de vos présentations. Merci aussi du service que vous rendez à notre pays. C'est vraiment bien apprécié.

Vous avez mentionné que le but est d'avoir une représentation autochtone de 3,5 %.

En ce moment, quel est le pourcentage d'Autochtones au sein de nos Forces canadiennes?

Bgén J.J.M.J. Paul: En date du mois de mars, si je ne m'abuse, le pourcentage était de 2,7 %. Ce pourcentage fluctue; il augmente ou baisse au gré des libérations et des enrôlements.

M. Colin Fraser: Voyez-vous une augmentation de ce pourcentage qui serait attribuable aux programmes que vous avez mentionnés?

Bgén J.J.M.J. Paul: Je n'ai pas cette statistique en main actuellement.

Je ne sais pas si un membre de l'équipe peut répondre?

Oui. Nous pourrions le faire. Nous pourrions vous donner des chiffres précis.

M. Colin Fraser: Si vous trouvez la réponse, pouvez-vous la transmettre au Comité, s'il vous plaît?

• (1230)

Merci.

[Traduction]

Il y a une autre chose sur laquelle je m'interroge. Au sein du groupe de témoins précédents, il y avait un représentant des vétérans autochtones. Puisque nous formons le Comité des anciens combattants, j'aimerais que vous nous éclairiez sur la collaboration entre les Forces armées canadiennes et les vétérans autochtones pour le recrutement, ou sur toute coopération avec la communauté qui pourrait vous aider à atteindre votre objectif.

Adjum Grant Greyeyes: En tant que conseillers autochtones au sein des Forces armées canadiennes, nous collaborons avec tous ceux qui peuvent nous aider à faire du recrutement. Nous avons des conseillers autochtones au sein du groupe de recrutement des Forces canadiennes lui-même: moi, l'adjudant Tetrault-Hamel, et d'autres au sein de Génération du personnel militaire. Nous collaborons non seulement pour le recrutement, mais nous communiquons également avec des organisations d'anciens combattants et des conseils tribaux pour leur demander leur aide.

Pour répondre à votre question à savoir si nous collaborons avec des organisations d'anciens combattants, la réponse est oui. Le programme Bold Eagle compte sur un comité de gestion auquel siègent des anciens combattants.

M. Colin Fraser: Concernant le recrutement, je sais que le programme des cadets joue un rôle important au pays pour introduire les jeunes aux Forces armées canadiennes ou la réserve.

Existe-t-il un programme à l'intention des jeunes Autochtones au sein des cadets?

Col T.E.C. Mackay: Au sein du programme des Rangers canadiens, nous avons également le programme des Rangers juniors canadiens, un programme à l'intention des jeunes. Il ne s'agit pas d'un programme exclusif aux cultures autochtones, mais un pourcentage important des participants sont Autochtones. C'est un programme qui ressemble beaucoup à celui des cadets. Il s'agit d'un programme offert aux jeunes et qui offre une composante culturelle.

M. Colin Fraser: Merci beaucoup.

Je vais laisser le reste de mon temps à M. Erskine-Smith.

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation.

J'aurais deux questions à vous poser.

Ma première question concerne la période de transition entre le moment où les gens quittent les Forces et deviennent des vétérans. J'imagine qu'il y a un transfert de responsabilités et qu'il revient alors au ministère des Anciens Combattants de fournir les programmes de soutien. Quel est votre rôle et que faites-vous précisément pour informer ces nouveaux retraités des programmes à leur disposition afin que leur transition soit réussie?

Bgén J.J.M.J. Paul: Bien entendu, les programmes en place sont accessibles à tous les membres des Forces armées canadiennes qui prennent leur retraite, peu importe leur contexte.

Toutefois, ce qui a vraiment attiré mon attention dernièrement, c'est que certains de ces services ne sont pas vraiment accessibles pour ceux qui vivent dans des communautés éloignées. Lorsque je dirigeais dans l'Ouest canadien, à la base de Wainwright, certains de mes vétérans n'étaient pas Autochtones, mais leurs gestionnaires de cas se trouvaient à Calgary ou à Edmonton, notamment. Mais, si vous vivez dans le Nord du Québec ou de l'Alberta, que vous soyez Autochtone ou non, la distance à parcourir peut être problématique.

Il est extrêmement important pour nous qui portons l'uniforme d'insister auprès de nos membres pour qu'ils établissent la communication. Personnellement, lorsque j'étais commandant, je m'assurais toujours que la connexion était établie. Toutefois, lorsque le dossier des militaires est transféré à Anciens Combattants, il s'éloigne des FAC. C'est clair.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Vous offrez plusieurs programmes. Dans quelle mesure demandez-vous aux membres autochtones de vous fournir de la rétroaction afin de comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et s'ils ont des suggestions à vous faire pour améliorer ce que vous faites?

Bgén J.J.M.J. Paul: La prestation du programme est assurée par des Autochtones et des non-Autochtones. Bien entendu, puisque nous comptons sur des aînés dans ces programmes, ceux-ci peuvent modifier légèrement le programme. Ils ont beaucoup d'expérience.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Y a-t-il un processus officiel de sondages?

Bgén J.J.M.J. Paul: Je ne saurais vous dire.

Peut-être que l'adjudant-maître pourrait vous répondre.

Le président: Brièvement, s'il vous plaît.

Adjum Grant Greyeyes: Pour les programmes de formation, oui, l'établissement de formation effectue un sondage de départ.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Stetski, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Wayne Stetski: Merci d'avoir accepté notre invitation, et merci aussi de votre service.

Vous dites que vous êtes à 2,7 % de votre cible de 3,5 % de représentation autochtone. Les femmes autochtones représentent quel pourcentage de cette représentation et est-ce que des efforts particuliers sont déployés pour recruter plus de femmes autochtones?

Bgén J.J.M.J. Paul: Encore une fois, je n'ai pas les chiffres précis avec moi. Nous pourrions vous les faire parvenir plus tard.

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il s'agit d'une question d'autodéclaration et d'auto-identification. Vous avez beau être Autochtone ou membre d'une Première Nation, si vous n'indiquez pas votre appartenance, il est très difficile pour nous de le savoir. C'est la raison pour laquelle je dirais qu'il faut prendre ces données avec un grain de sel.

Selon mon expérience personnelle, je dirais qu'il y a beaucoup de gens, des Métis, des Indiens inscrits ou non inscrits, qui n'indiquent pas leur appartenance. En ce qui a trait aux données, mon instinct me dit que les chiffres sont plus élevés que les chiffres officiels. Encore une fois, je n'ai aucune donnée concrète à fournir aux membres du Comité.

• (1235)

M. Wayne Stetski: Avez-vous des programmes conçus spécialement pour encourager les femmes autochtones à joindre les Forces?

Bgén J.J.M.J. Paul: On met beaucoup l'accent actuellement sur le recrutement des femmes. À ma connaissance, ces efforts sont axés sur les femmes en général. Je ne suis au courant d'aucun programme qui se concentre uniquement sur les femmes autochtones.

M. Wayne Stetski: Vous avez trois programmes qui connaissent beaucoup de succès: Bold Eagle, en Alberta, RAVEN, à Esquimalt, et Black Bear, au Nouveau-Brunswick. Avez-vous envisagé de tenir un camp dans le Nord plus propice à intéresser les Inuits?

Adjum Grant Greyeyes: Nous avons discuté d'idées de cette nature. Bon nombre des installations requises pour donner l'instruction se fondent énormément sur les endroits où se trouvent les bases des Forces canadiennes. Tout ce dont nous avons besoin concernant la logistique et les secteurs d'entraînement et tout ce qui est nécessaire pour offrir cette qualification militaire de base — parce que c'est une qualification — demandent un établissement d'instruction, mais nous n'avons pas d'établissements d'instruction fermement établis dans le Nord. Même si nous en avons, ils ne sont pas encore à un niveau qui nous permet de donner un cours.

Bgén J.J.M.J. Paul: En ce qui concerne l'instruction, nous devons toujours nous assurer que tout le monde qui termine le cours atteint un niveau prescrit. Nous ne voulons pas nous retrouver dans une situation où de jeunes Autochtones se joignent à nos unités de l'armée régulière ou de la Réserve et que les gens ont l'impression que l'instruction qu'ils ont reçue n'était pas identique à l'instruction des autres. Ce serait plus difficile pour ces jeunes hommes et femmes.

J'ai parlé à bon nombre de ces jeunes et à bon nombre d'Inuits. Ce que j'ai également entendu, c'est que cela fait partie de l'expérience pour bon nombre d'entre eux. Partir dans le Sud et y vivre quelques semaines ou mois. Voir la grande ville. Un grand nombre de ces jeunes hommes et femmes se rendent dans le Sud pour la première fois. Je présume qu'il y a des avantages et des inconvénients.

M. Wayne Stetski: D'accord.

Je pensais à Churchill où j'habite. Ce n'est pas vraiment inuit, mais il y a évidemment une longue tradition militaire avec la présence de l'armée américaine dans la région.

Nous nous sommes rendus à Washington en juin dernier pour évaluer les avantages dont jouissent les vétérans américains par rapport à leurs homologues canadiens. L'une des statistiques très déroutantes que nous avons entendues, c'était que les vétérans de la guerre du Vietnam sont le groupe où le taux de suicide est le plus élevé. Ce n'est peut-être pas votre champ d'expertise, mais nous examinons le cas des vétérans autochtones dans ce contexte.

La raison pour laquelle le taux de suicide est aussi élevé parmi les vétérans de la guerre du Vietnam, c'est que, lorsqu'ils sont rentrés au pays, certains ont peut-être dû composer avec des problèmes liés à l'état de stress post-traumatique, et ils ne se sentaient pas appréciés. La population ne se montrait pas reconnaissante de leur service, parce que la guerre du Vietnam n'était pas dépeinte comme une chose très positive.

Savez-vous si des vétérans autochtones ont déjà eu cette même impression à leur retour après avoir servi dans nos forces armées?

Bgén J.J.M.J. Paul: Je peux parler de ma propre expérience. J'ai assuré le commandement d'un groupement tactique à Kandahar en 2009. Il y avait 1 300 hommes et femmes sous mon commandement. Lorsque je suis revenu de Kandahar, durant l'été, mon conseil de bande a organisé une cérémonie en mon honneur. Le chef de mon conseil de bande m'a remis une plume d'aigle. Tous les aînés de ma communauté qui m'avaient vu grandir étaient présents. C'était une atmosphère extrêmement chaleureuse et une grande marque de solidarité.

Chacun peut évidemment avoir des opinions différentes. L'adjutant Greyeyes aimerait peut-être vous raconter une bonne histoire, soit celle dont nous avons discuté ce matin.

M. Wayne Stetski: J'aimerais très rapidement souligner qu'il semble que les vétérans autochtones de la Première et de la Seconde Guerre mondiale n'avaient probablement pas le sentiment que leur service a été très apprécié, mais la situation est beaucoup mieux aujourd'hui, n'est-ce pas?

Bgén J.J.M.J. Paul: Mon expérience a été très positive, mais je répète que ce n'est qu'un cas parmi tant d'autres.

Le président: Merci.

Madame Lambropoulos, allez-y.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci de votre présence ici aujourd'hui.

[Français]

Merci aussi de nous aider à mener notre étude.

Nous avons déjà rencontré beaucoup de témoins autochtones qui nous ont dit qu'il y a un environnement très égalitaire dans les Forces et que les gens se sentent alors très valorisés. Le fait de faire sentir aux gens qu'ils vont être respectés et qu'ils vont être à l'égal de tout le monde est une bonne façon aussi de pousser les gens à rejoindre les rangs des Forces.

En même temps, on constate que lorsque vient le temps de quitter les Forces armées, certaines populations doivent affronter des barrières, ce qui n'est pas le cas pour d'autres. Les peuples autochtones doivent souvent faire face à des barrières qui n'existent pas pour la population générale canadienne.

Si on essaye vraiment d'augmenter le pourcentage d'Autochtones qui vont entrer dans les Forces armées, il faut aussi évaluer quelles seront les conséquences une fois qu'ils en sortiront.

Vous avez parlé du fait que la culture est vraiment bien intégrée dans les Forces et que les gens sont très ouverts à l'idée d'essayer de faire les choses différemment pour que tout le monde soit inclus. Qu'est-ce qui est fait quand les gens quittent la vie militaire afin que cela continue ainsi et que les droits de tout le monde soient respectés?

• (1240)

Bgén J.J.M.J. Paul: Lorsque nos gens quittent le service, ils ont évidemment droit à tous les programmes qui ont été mis en place par Anciens Combattants Canada. Comme je l'ai mentionné dans mes remarques d'ouverture, j'aime voir que des jeunes hommes et des jeunes femmes qui ont acquis des connaissances et de l'expérience ont les moyens de faciliter leur retour à la vie civile.

Cela étant dit, il ne faut pas perdre de vue non plus que, lorsqu'on vient d'une communauté éloignée, il arrive parfois qu'il n'y ait pas beaucoup d'emploi dans le milieu d'origine. Il n'y a pas d'emplois pour les non-Autochtones et il n'y a pas d'emplois non plus pour les Autochtones.

Mon épouse est originaire de la Côte-Nord du Québec, c'est une Montagnaise, une Innue. La situation économique sur la Côte-Nord n'est pas facile pour les deux communautés. Si jamais nos gens, une fois qu'ils quittent le service, décident de demeurer en ville, ils ont plus facilement accès à tous les services de soutien aux anciens combattants. En effet, la réalité veut que plus on est près de la ville, meilleur est cet accès.

[Traduction]

Aimeriez-vous ajouter quelque chose pour le moment?

Adjum Grant Greyeyes: Non. Je n'ai rien d'autre à ajouter à ce que vous avez dit, monsieur.

[Français]

Adj Moogly Tetrault-Hamel: La relation entre les membres autochtones des Forces canadiennes et nos vétérans est très importante.

Au cours de ma carrière, le fait d'avoir cette relation avec les vétérans autochtones locaux m'a beaucoup aidé et, parfois, je me demande si je serais encore ici si cela n'avait pas été d'eux. Les épreuves que l'on traverse, ils les ont traversées eux aussi. Ils sont un peu nos aînés traditionnels de la vie militaire autochtone. Cette relation est donc extrêmement importante et je crois qu'elle est aussi bénéfique pour les deux groupes, pour nos vétérans et pour nous, les membres.

[Traduction]

Mme Emmanuella Lambropoulos: Là où j'essayais d'en venir, c'est qu'évidemment, si nous avons des conseillers issus de communautés autochtones qui conseillent les forces armées, avoir la même chose à Anciens Combattants Canada permettrait de faciliter la prestation de services et d'améliorer la donne pour les militaires qui prennent leur retraite.

Merci beaucoup de tout ce que vous faites. Je cède mon temps de parole à M. Erskine-Smith.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Je n'ai qu'une autre question.

Vous avez mentionné divers programmes, mais je ne vois pas les places disponibles dans ces programmes et le nombre de participants. Avez-vous le nombre de personnes qui profitent de ces programmes par année?

Bgén J.J.M.J. Paul: Je ne les ai pas avec moi, mais nous pouvons...

Adjum Grant Greyeyes: Par année? Oui, monsieur.

Pour les programmes d'été, le programme Bold Eagle passera de 110 à 150 places cet été. Pour ce qui est des programmes Black Bear et RAVEN, nous espérons avoir jusqu'à 60 participants. Dans le cas du Programme d'enrôlement des Autochtones des Forces armées canadiennes, nous parlons de 30 places. Cependant, nous n'avons pas été en mesure de trouver des candidats pour toutes ces places.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Combien reste-t-il de places environ?

Adjum Grant Greyeyes: Un cours n'avait que huit candidats.

M. Nathaniel Erskine-Smith: D'accord. Y a-t-il des possibilités en matière de leadership?

Adjum Grant Greyeyes: Il y a 30 places, alors qu'il y en avait 26 l'an dernier.

Le président: M. Samson a la parole. Vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Darrell Samson: Merci beaucoup de votre témoignage et de votre service au sein des Forces. Nous vous en sommes reconnaissants.

Vous nous avez certainement donné une bonne perspective relativement à ce que nous recherchons. Présentement, nous ne nous concentrons pas seulement sur les vétérans, mais aussi sur les vétérans autochtones. En fait, c'est la raison d'être de notre étude.

Monsieur Paul, vous avez mentionné que beaucoup de progrès ont été réalisés au cours des 30 dernières années. Je n'en doute pas. Beaucoup d'efforts ont été fournis et il y a eu une concentration de ces efforts, une synergie.

Je me pose tout de même une question. L'expérience des anciens, qui appuient leurs gens et leurs communautés, notamment les autochtones qui sont revenus de la Première Guerre mondiale, de la Deuxième Guerre mondiale, de la guerre de Corée et j'en passe, serait probablement plutôt négative. La façon dont ils ont été traités démontre un manque de respect. Il y aurait donc une éducation à faire. Ces gens jouent un rôle extrêmement important.

Des efforts ont-ils été fournis à cet égard? Les choses ont changé depuis 30 ans, mais si on recule dans le temps, la situation était plutôt négative. Comment pourrions-nous aider à faciliter les choses? Cela pourrait également jouer un rôle clé dans le recrutement aujourd'hui.

• (1245)

Bgén J.J.M.J. Paul: Monsieur, vous avez tout à fait raison.

Si des jeunes d'une communauté entrent dans les Forces et qu'ils ont une très mauvaise expérience, ils vont en parler à leur retour dans la réserve, dans la communauté. Cela peut avoir un effet domino important, parce que les communautés sont tissées de façon très serrée.

C'est la raison pour laquelle nous avons tous ces programmes d'introduction aux cultures autochtones au sein des Forces canadiennes. Nous pouvons ainsi nous assurer que lorsque les gens suivent l'entraînement, ils sont traités de façon convenable.

Pour ce qui est de parler avec les anciens, c'est un peu notre rôle à nous tous qui sommes en uniforme et qui servons au sein des Forces canadiennes d'entrer en contact avec les jeunes des communautés. Lorsqu'il est possible d'avoir des recruteurs autochtones, cela facilite notre tâche.

Pour être bien franc, je dois dire que ce ne sont pas tous les gens, indépendamment de leur origine raciale ou ethnique, qui quittent les

Forces canadiennes sur une note positive. Certaines personnes doivent parfois faire face à des défis liés à la vie militaire. Il y a parfois des gens à qui la vie militaire ne convient pas. Parfois, certaines personnes peuvent avoir un goût amer dans la bouche, parce que la carrière au sein des Forces n'était pas nécessairement ce à quoi elles pensaient. Il ne faut pas se le cacher: ce n'est pas fait pour tout le monde.

Cependant, ceux d'entre nous qui ont réussi s'assurent de demeurer en contact avec nos communautés d'origine. Le fait qu'un Autochtone en parle donne beaucoup plus de crédibilité à la démarche.

M. Darrell Samson: Cela est très apprécié.

Mon inquiétude et ma propre réflexion portent sur les suivis.

Ce sont des minorités, comme les Acadiens, les Noirs, et ainsi de suite. Selon moi, c'est essentiel de vraiment cibler des programmes qui leur sont destinés. Je vous félicite de l'avoir fait.

Ce serait intéressant de voir s'il y a une augmentation du nombre de personnes qui s'y intéressent dans les régions. De plus, ce serait intéressant de connaître les résultats. Par exemple, quel est le nombre de participants à un programme qui ne veulent pas retourner de nouveau dans les Forces?

J'aimerais vraiment avoir des précisions quant aux suivis. Cela nous aiderait à mieux offrir cette option et à rendre cette occasion encore plus riche pour l'armée et pour la communauté autochtone.

Avez-vous des commentaires à cet égard?

Bgén J.J.M.J. Paul: Il nous faudrait peut-être regarder dans les archives pour voir s'il y a des sondages qui ont été faits auprès des gens qui ont décidé de ne pas continuer dans les Forces. Peut-être que des bribes d'information sont disponibles.

[Traduction]

Je ne suis pas certain si nous l'avons fait de manière systémique en vue d'essayer de comprendre les façons dont les gens prennent leur retraite ou quittent certains de ces programmes. Avons-nous des détails ou des statistiques à ce sujet?

Adjum Grant Greyeyes: Voulez-vous dire pour ne pas participer à des programmes des Forces armées canadiennes?

M. Darrell Samson: Oui ou pour ne pas poursuivre dans cette voie après avoir participé à certains de ces programmes.

Adjum Grant Greyeyes: Cela concerne l'engagement communautaire et la manière dont les jeunes membres sont recrutés. Cela ne se fait pas toujours par le système de recrutement des Forces canadiennes. En fait, un faible pourcentage passe par le système de recrutement. Une grande partie du recrutement se fait par l'entremise d'anciens participants aux programmes Bold Eagle, Black Bear et RAVEN. C'est devenu bien connu dans l'Ouest canadien. Avoir Bold Eagle sur votre CV est un gage de succès dans votre vie. Vous n'avez pas nécessairement besoin de vous joindre à l'armée pour ce faire.

• (1250)

M. Darrell Samson: Je le comprends, mais j'aimerais voir des données plus précises. Je viens d'un milieu où il y a des minorités. J'ai déjà été administrateur en chef de toutes les écoles francophones de la Nouvelle-Écosse. Lorsqu'un enfant quittait notre giron, les parents et l'enfant étaient invités à répondre à un sondage pour nous expliquer pourquoi ils nous quittent et ce que nous aurions pu faire d'autre pour améliorer les choses.

Nous mettons actuellement l'accent sur les vétérans autochtones. Un vétéran est un vétéran, et nos attentes sont les mêmes. Je suis tout à fait d'accord avec cela. Je cherche tout simplement des manières de peut-être améliorer la situation en ce sens.

Le président: Merci. Le temps est écoulé. Si vous avez des données à ce sujet, vous pouvez les envoyer à notre greffière qui se chargera de les distribuer.

Madame Wagantall, vous avez la parole.

Mme Cathay Wagantall: Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup de votre présence ici. J'apprécie vraiment ce que j'entends.

J'ai une petite question concernant le Programme d'enrôlement des Autochtones des Forces canadiennes. J'ai l'impression que la participation n'est pas vraiment au rendez-vous, étant donné qu'il y a 30 places et que seulement 8 candidats y participent actuellement. Faites-vous aussi du recrutement au sein du programme des cadets? Dans les régions rurales de la Saskatchewan, nous avons beaucoup de jeunes Autochtones dans les programmes des cadets. Puisez-vous aussi dans ce groupe ou s'agit-il d'une tout autre dynamique?

Adjum Grant Greyeyes: Pour le recrutement, nous devons respecter une limite d'âge. Nous ne pouvons pas recruter de jeunes et nous ne pouvons pas avoir d'activités de recrutement qui ciblent les jeunes. Nous pouvons seulement viser les personnes qui peuvent se joindre aux Forces armées canadiennes.

Mme Cathay Wagantall: Cependant, lorsque les cadets terminent leur programme, ils ont une certaine expérience connexe, n'est-ce pas?

Adjum Grant Greyeyes: Une certaine sensibilisation se crée au fil des discussions. Les cadets et l'armée sont liés. Je crois que tout le monde peut comprendre ce lien, mais nous ne pouvons pas décider activement de dire...

Mme Cathay Wagantall: Oui. Je le comprends. Merci.

Dans un précédent témoignage, une personne a demandé si c'était difficile pour nos vétérans des Premières Nations de faire la transition et de retourner dans le nord de la Saskatchewan. Nous discutons du rôle de la transition et de l'établissement d'une transition sans heurts des Forces armées canadiennes à Anciens Combattants Canada.

Le grand chef de l'Association des anciens combattants des Premières Nations de la Saskatchewan, Steven Ross, a fait des commentaires, et j'aimerais vous donner l'occasion de compléter sa réponse, si vous le souhaitez. Il a dit:

Je pense que le problème est toujours là.

Cela dépend aussi de l'âge des anciens combattants lorsqu'ils quittent les forces armées. Plus ils sont âgés, plus ils ont de l'expérience et plus ils font preuve de maturité. Ils peuvent aider les membres de leur collectivité et de leur nation, parce qu'ils voient désormais les choses différemment.

En ce sens, je crois que vous avez acquis la capacité d'investir davantage dans votre communauté. Il ajoute:

Avec leur expérience — je parle de leur expérience globale —, ils ne sont plus les mêmes personnes que le jour de leur départ.

Nous avons besoin de gens comme eux pour conseiller nos jeunes. C'est ce que je constate [...]. [Cependant, les] jeunes vivent une situation très différente ici, et certains d'entre eux — beaucoup plus, d'après moi — souffrent d'un trouble de stress post-traumatique lorsqu'ils quittent les forces.

C'est quelque chose qu'il ne comprenait pas bien, mais il a dit savoir qu'ils ont des problèmes d'adaptation, des difficultés à trouver un emploi et à suivre des cours. Il a ajouté que ces personnes ont vraiment besoin d'aide maintenant.

Il a dit:

Lorsque j'ai quitté les forces armées en 1968, j'ai tout de suite commencé à travailler dans la construction à Calgary. Au bout de quelques années, je suis retourné vivre dans la réserve. J'y ai travaillé [...] comme manoeuvre, jusqu'à ce que le déclin se fasse et que je retourne aux études. À la fin de mes études universitaires, un monde nouveau s'est ouvert à moi. Un monde complètement nouveau.

Je me pose des questions à ce sujet. Avec tout ce que vous investissez dans ces jeunes, vous appliquez-vous aussi à faire comprendre que cette situation ne durera peut-être pas toute la vie et que, si vous quittez tôt les forces armées, vous n'aurez pas cette carrière à long terme? Parlez-nous de l'investissement qui est fait pour eux. Nous devons vraiment nous rendre à l'évidence qu'à un moment donné ces militaires devront entamer leur transition. Il a manifestement compris que les études universitaires permettaient de lui ouvrir les portes d'un nouveau monde. Quel rôle entrevoyez-vous à long terme?

Bgén J.J.M.J. Paul: Lorsque nous portons encore l'uniforme, de nombreuses occasions s'offrent à nous pour obtenir un diplôme.

Je sais que c'est anecdotique. Toutefois, lorsque je me suis joint au 3^e bataillon du Royal 22^e Régiment comme subalterne, j'étais le seul qui possédait une maîtrise dans un bataillon de 700 personnes. J'étais le seul. De nos jours, si vous prenez un bataillon d'infanterie au hasard, vous verrez qu'il y a probablement près d'une centaine de personnes qui ont un baccalauréat. Bref, cela ne concerne pas seulement les Autochtones; c'est la réalité dans l'armée en général. Nous sommes beaucoup plus éduquées que nous l'avons déjà été. Je ne peux évidemment pas faire de commentaires sur les éléments propres aux programmes d'Anciens Combattants Canada, parce que je n'ai pas encore entamé ma transition, mais j'entends que ces programmes et les programmes sur lesquels se penche le personnel actuellement sont très généreux.

Je sais que quelques-uns de mes anciens soldats ont fait tout le processus. Il n'y a rien de parfait — n'est-ce pas? —, mais les commentaires que j'ai entendus jusqu'à présent des hommes et des femmes qui étaient sous mon commandement à Kandahar sont extrêmement positifs. Lorsque nous portons l'uniforme, il y a des possibilités, et des programmes sont aussi offerts lorsque vous faites la transition vers Anciens Combattants Canada. Qui plus est, si vous êtes un Indien inscrit, vous pouvez aussi obtenir du financement du ministère des Affaires indiennes pour vos études.

Je vous dirais que deux voies s'offrent aux vétérans autochtones qui sont des Indiens inscrits. Ils peuvent profiter des programmes d'Anciens Combattants Canada ou du ministère des Affaires indiennes pour faire des études. C'est ainsi que j'ai fini par faire un baccalauréat et une maîtrise. Mon père fabriquait des raquettes et des canots. J'ai été le premier de ma famille à faire des études. J'ai eu le privilège de devenir officier, et c'est grâce au soutien que j'ai reçu du ministère des Affaires indiennes. Autrement, je serais probablement encore sur la réserve, ce qui n'est pas mauvais en soi, mais je...

• (1255)

Mme Cathay Wagantall: Non. Je comprends.

Aimeriez-vous faire des commentaires? Vous êtes le plus jeune du groupe ici aujourd'hui.

Des voix: Ah, ah!

Mme Cathay Wagantall: Je m'excuse, messieurs. Je suis dans le même bateau.

Adj Moogly Tetrault-Hamel: Il y a beaucoup de choses à dire à ce sujet, mais c'est difficile de le faire en si peu de temps.

Dans le cadre de mon mandat, nous contribuons au soutien spirituel de nos membres des Forces armées canadiennes. Nous regardons ce qui est offert aux militaires non autochtones et aux militaires de diverses confessions religieuses, puis nous nous en inspirons pour voir ce que nous pouvons offrir aux Autochtones dans l'armée. Comme nous sommes autorisés à continuer d'afficher notre identité culturelle tout au long de notre carrière, cela facilite notre retour dans la communauté à la fin de notre cycle militaire.

Par ailleurs, à titre de père de quatre enfants — je suis Abénaquis, et mon épouse est membre des Nuuchah-nulth de la Colombie-Britannique —, je crois qu'il est vraiment important de ne pas leur retirer leur culture, parce que ce sera aussi un grand changement pour mon épouse et nos enfants de pouvoir y aller lorsque je prendrai ma retraite. Nous voulons nous assurer d'utiliser tous les outils possibles pour faciliter cela pour eux.

J'aimerais rapidement ajouter qu'à mes yeux un uniforme est quelque chose de sacré, et cela vous semblera peut-être étrange. Toutefois, lorsque nous déménageons d'un endroit à un autre au Canada en fonction des diverses affectations, les Autochtones ne sont pas toujours les bienvenus dans certaines régions, mais les Canadiens moyens vous montrent du respect lorsque vous portez un uniforme dans ces régions. Cela vous donne l'impression que vous

avez vraiment une voix, et c'est quelque chose qui... Je répète que je n'ai pas encore pris ma retraite et que j'ai encore bon nombre d'années devant moi, mais je suis persuadé que, lorsque je prendrai ma retraite, je continuerai de faire valoir ce que j'ai appris dans l'armée, c'est-à-dire la capacité de m'exprimer et d'avoir une voix qui mérite d'être entendue.

Le président: Je crois que M. Kitchen aimerait dire quelque chose, puis nous aurons terminé.

M. Robert Kitchen: Merci, monsieur le président.

Je tiens simplement à préciser que, lorsque j'ai mentionné plus tôt que j'ai été élève-officier avec le Cadre des instructeurs de cadets, c'était affilié au PPCLI, mais que cela ne faisait pas partie du PPCLI.

Le président: Au nom du Comité, je tiens à tous vous remercier du temps que vous avez pris pour venir témoigner, malgré votre horaire chargé, et de tout ce que vous faites pour les hommes et les femmes qui servent le pays. Si vous voulez ajouter quelque chose à vos témoignages, vous pouvez envoyer le tout par écrit à notre greffière qui veillera à le distribuer aux membres du Comité.

M. Erskine-Smith propose de mettre fin à la réunion.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>